La droite de la droite

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 945

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010961

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

POLITIQUE FÉDÉRALE

La droite de la droite

(*ag*) Dans tout parti se découvre un éventail de tendances, une gauche, une droite, comme si chacun reproduisait en réduction interne les orientations générales.
Les droites des partis de droite (UDC, PDC, radicaux) se sont regroupées et structurées en une association qui s'intitule Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) ou, en allemand, Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS).
Ce AUNS, à une lettre près, est un AUS, à la limite de la xénophobie.
Ce groupement a pour objectif premier le refus de tout engagement dans la Communauté européenne. Son credo tient dans cette formule: *«La discussion sur la politique d'intégration serait allégée si les instances fédérales compétentes cessaient de faire comme si les raisons qui nous empêchent d'entrer dans la CE, à savoir l'indépendance, la neutralité, la démocratie directe et le fédéralisme, n'existaient que "pour l'heure" mais pas pour toujours.»* (Bulletin nº 13, janvier 1989).
L'ASIN se vante de regrouper 60 parlementaires fédéraux.
Son comité est une belle brochette de la droite helvétique: Christoph Blocher, conseiller national, UDC/ZH, président; Paul Eisenring, conseiller national, PDC/ZH et Otto Fischer, ancien conseiller national, radical vice-présidents (le dernier nommé également secrétaire général).
On trouve notamment parmi les membres: MM. M. Affolter, rad./SO et J. Schönenberger, PDC/SG, conseillers aux Etats; les conseillers nationaux J.-P. Berger, UDC/VD, J.-P. Bonny, rad./BE, Mme S. Eppenberger, rad./SG, MM. H.U. Graf, UDC/ZH, E. Muhlemann, rad./ZH et Edg. Oehler, PDC/SG, M. H. Letsch, ancien conseiller aux Etats, rad./AG; les anciens conseillers nationaux F. Hofmann, P. Rime, H. Schärli, H. Schalcher et M. Soldini; l'ancien ambassadeur A. Parodi, etc.
L'ASIN étend son action non seulement à nos rapports avec la CE, mais à toute la politique étrangère, qui pourrait à tout instant être coupable d'activisme inutile. Et derrière l'anti tiers-mondisme, un racisme avoué.
Puisque le dernier numéro de DP était consacré en partie aux problèmes de la démographie mondiale, qu'on juge du niveau de l'ASIN par cette note de son bulletin: *«Selon des estimations de l'ONU, la population mondiale passera à 8,5 milliards en 2025 contre 5 milliards aujourd'hui.*
Le Nigeria se rangera en 2025 en 4e position derrière la Chine, l'Inde et l'Union soviétique, avec 301 millions alors qu'il en a 95 millions aujourd'hui! Il y aura alors 1,5 milliard de Chinois et 1,44 milliard d'Indiens. Ce surpeuplement sera certainement dépassé si des efforts supplémentaires sont faits par le monde occidental dans l'aide au développement!». Peut-il y avoir soixante parlementaires fédéraux pour contresigner de pareilles saloperies?
De surcroît, elles sont non seulement crasses, mais bêtes. Rappelons que selon l'UNICEF, une réduction marquée des décès juvéno-infantiles entraînerait en fin de compte une réduction de la population. En effet, de nombreux parents se prémunissent contre le décès de leurs enfants en en ayant un plus grand nombre. A ce sujet, Indira Ghandi déclarait en 1983: *«Les parents ont davantage tendance à limiter le nombre de leurs enfants s'ils sont raisonnablement assurés de la survie et de la bonne santé de leurs deux enfants.»* Propos confirmés, en d'autres termes, par le président de la Banque mondiale.
D'autre part, plusieurs stratégies peu coûteuses visant à réduire la mortalité infantile sont également des stratégies qui contribuent à la diminution des naissances. On peut citer l'espacement des naissances, la mortalité infantile baissant lorsque l'intervalle entre les naissances augmente; l'alphabétisation des femmes qui entraîne également une baisse de natalité; l'allaitement maternel, grâce à son effet contraceptif. ■

Voir aussi en page 5 les précisions du professeur Gilland.

RAPPORT SUR L'ASILE

Stratégie pour les années 90

(*pi*) On ne saurait évidemment reprocher au groupe chargé par le Département fédéral de justice et police de réfléchir à la «stratégie pour la politique des années 90 en matière d'asile et de réfugiés» de ne pas proposer de solution aux problèmes immédiats. Mais il y a quelque ironie à relever, en introduction de son rapport, qu'après les mesures prises depuis 1983 (première révision de la loi sur l'asile), c'est avant tout d'une réflexion sur le moyen et le long terme que la Suisse avait besoin lorsque le groupe a été constitué en 1987. Cette année-là, il y a eu 10'000 demandes d'asile et au 31 décembre il y en avait 24'000 en suspens. Pour 1988, les chiffre sont de 16'000 et 32'000.
Hors de ce contexte, le rapport rédigé par quelques hommes de bonne volonté (une seule femme, et encore assume-t-elle des tâches de secrétariat) témoigne de solides vertus patriciennes, au libéralisme de bon aloi, d'une vision nuancée des problèmes de société à l'échelle du monde ou de notre «petit pays». Rien de renversant à vrai dire dans l'analyse démographique, écologique, sociale et culturelle du problème, mais quelques notions clairement exposées.
Au chapitre des propositions, outre le coup de chapeau à l'idée genevoise d'un permis de travail non renouvelable et de durée limitée pour les Turcs (appliquée sans délai elle aurait déjà retiré des circuits administratifs quelques milliers de requêtes), c'est le modèle autorégulateur d'une politique globale de l'immigration, intégrant la problématique de l'asile, qui retiendra l'attention.
Face à ces perspectives tout à la fois sages et perfectionnistes, à l'image de ce pays, ce qui inquiète c'est la faillite actuelle qui s'aggrave. Il manque un (gros chaînon entre les dysfonctionnements du présent et l'avenir radieux où droits de l'homme, concertation européenne et politique globale de l'immigration se donneront la main. Avec ce beau rapport, Peter Arbenz fait penser au capitaine du Titanic demandant à l'orchestre de jouer «Plus près de toi mon Dieu»: tant qu'à faire naufrage, ayons au moins de la classe! ■